

FICHE INSCRIPTION Groupe Sport J80

COORDONNÉES DU PRATIQUE :

Nom : Prénom :
 Adresse : CP : Ville :
 Date et ville de naissance : Profession :
 Portable : Email :
 Personne à contacter en cas d'urgence : Nom et prénom : Tél :

DATES :

Inscription à l'année pour environ 32 ou 49 entraînements. Calendrier d'entraînements fourni en début de saison. Entraînements les jeudis soir et dimanches matin d'avril à octobre et le dimanche matin le reste de la saison.

Les pratiquants qui s'inscrivent à l'année bénéficient de la mise à disposition de J80 du CNL pour les régates organisées par les clubs de la rade de Lorient qui ne nécessitent pas de convoyage par la mer ou la terre pour prendre le départ.

TARIFS (en €) ET REGLEMENT :

1 – Tarifs de l'activité

	Tarifs de l'activité			
	QF4	QF3	QF2	QF1
1 entraînement / semaine le dimanche soit environ 32 entraînements à l'année	900		810	720
1 à 2 entraînements / semaine jeudi + dimanche soit environ 49 entraînements à l'année	1100		990	880
Séance à l'unité	35			

Le tarif est calculé en fonction du quotient familial (voir les tranches au dos)

Justificatif CAF ou à défaut avis d'imposition à fournir à l'inscription

Binôme famille = 5% de réduction sur l'activité

o Tarif de l'activité retenue €

2 – Tarifs des cotisations 2025/2026

o Je suis déjà adhérent au CNL /
 o Adulte 82 €
 o Etudiant, demandeur d'emploi 38 €
 o Famille (tarif pour un couple) 122 €

3 – Tarifs des licences 2025/2026

o Je suis déjà licencié en 2025 (donner une copie de la licence) 0 €
 o Licence FFVoile adulte 2025 70 €
 o Licence FFVoile jeune 2025 32 €
 o Primo Licence FFVoile adulte 2025-2026* 72 €
 o Primo Licence FFVoile jeune 2025-2026* 33 €

*pour des personnes n'ayant jamais eu de licence ou non-licenciées depuis au moins 20 mois

TOTAL 1 + 2 + 3 €

Réservé au CNL

Payé le : / / 20	Mode :
------------------------------------	--------------

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

MODALITES D'INSCRIPTION

La réservation et l'inscription sont subordonnées à la réception de la présente fiche d'inscription dûment complétée et du règlement avant le premier jour d'entraînement de l'activité retenue, de la cotisation au CNL et de la licence FFVoile soit en totalité, soit par un premier règlement immédiat de la moitié des sommes dues et par un second règlement du solde par chèque encaissable en accord avec le pratiquant au plus tard en janvier 2026. Le pratiquant s'adressera au CNL pour obtenir d'autres conditions de paiement.

L'inscription est nominative et ne peut être cédée.

MODALITES DE RÈGLEMENT

Par carte bancaire, chèque, espèces, chèque vacances ou coupon sport.

AUTORISATION PARENTALE

L'autorisation parentale est obligatoire pour tous les pratiquants mineurs.

ATTESTATIONS

Certificat médical ou **questionnaire de santé** obligatoire pour une pratique sportive

Garanties complémentaires : L'acceptation des présentes conditions générales de vente atteste que le pratiquant a pris connaissance des garanties d'assurances liées à la licence FFVoile et de la possibilité de souscrire des garanties complémentaires (dont les capitaux invalidité et décès sont plus importants). Le détail de ces garanties est accessible via le lien suivant : www.ffvoile.net/ffv/web/services/assurances.asp

Aptitudes liées à la pratique : L'acceptation des présentes conditions générales de vente et le règlement des sommes dues engage le pratiquant sur son aptitude à nager sur 25 mètres (aptitude obligatoire pour toutes les activités nautiques) et à pratiquer les activités physiques nautiques objet de la présente inscription.

CONDITIONS D'ANNULATION

Désistement du participant

La défection ou l'abandon du pratiquant ne donnent droit à aucun remboursement ou dédommagement.

Annulation du fait du CNL

La voile étant une activité de plein-air dépendante de la météo pour se pratiquer le CNL se réserve le droit d'annuler des séances ou de modifier les dates et horaires selon les conditions météo sans que le pratiquant puisse prétendre à un remboursement des séances ainsi annulées.

RESPONSABILITÉ

Le CNL décline toute responsabilité en cas de détérioration, perte ou vol de matériel ou d'effets personnels (dont bijoux, montre, lunettes, appareil photo, objets de valeur).

DROITS A L'IMAGE

Sauf avis contraire du pratiquant, les photos ou vidéos prises à l'occasion d'un entraînement ou d'une compétition pourront être utilisées ultérieurement dans le cadre de l'activité nautique du club (catalogue, site web, ...) sans qu'aucune rétribution ni compensation ne puissent être réclamées par le pratiquant au CNL.

La signature par le pratiquant des présentes conditions générales des ventes engage le participant sur l'ensemble des éléments qu'il fournit ainsi que sur les statuts et le règlement intérieur du CNL consultables sur <http://www.cnlorient.org/?mode=documents>).

A Lorient,

Signature :

Le..... 20.....

Quotients Familiaux MENSUELS

	de	à
QF1		<= 900
QF2	> 900	<= 1 200
QF3	> 1 200	<= 2 000
QF4	> 2 000	